



## COMPTE-RENDU DU BUREAU DU CONSEIL DE QUARTIER JOUE CENTRE

18 mai 2017 - 19h30 – Salle A – Hôtel de Ville

Présents : 12

Excusés : Mr et Mme CARAYOL, Mr et Mme BORDOGNA, Alix ADAM, Jean-Louis TOUPIN

### ORDRE DU JOUR :

- *Choix d'emplacement de nouveaux panneaux d'affichage.* Actuellement sur Joué centre, il y a un panneau rue Aristide Briand devant la Maison Associative de Jumelage, et un à la Grange. Il est souhaité l'implantation de nouveaux panneaux : 1 à l'angle de la rue Aristide Briand et la rue de Chantepie, 1 vers la poste.
  
- *Emplacements de distributeurs de sacs pour déjection canines.*  
Il est souhaité l'installation de nouveaux distributeurs à :
  - Château Gaillard (rue Henri Dunant)
  - Petit parc à la maison Associative de jumelage.
  - Square «Carroir Perche» derrière l'hôtel Chéops.Celui qui se trouve pelouse Hôtel de Ville (parvis Raymond Lorry) mérite d'être déplacé pour plus de visibilité.  
Remplacement de celui de La Grange (après travaux).
  - Rue de la Frazelière (petit parc)
  
- *Aménagement de la Grange et rue de Chantepie.*  
Les travaux ont commencé fin avril et dureront environ 3 mois.  
L'esplanade sera refaite avec escaliers à pente douce, des bacs à fleurs seront installés.  
  
Les carrefours de la rue Chantepie, donnant sur la Grange, seront aménagés par un signalement de couleur au sol et un léger rehaussement pour faire ralentir les automobilistes  
  
Le trottoir de la rue Chantepie va être repris à partir de l'entrée du Clos St Victor jusqu'à la rue Becquerel (voie montante).

A propos de la rue Chantepie (voie descendante): pour éviter que les véhicules continuent de tourner à gauche sur la rue Grévy après le passage à niveau, il est demandé d'installer soit un îlot central, soit des «quilles» au milieu de la chaussée.

### ➤ Aménagement de la Place Maréchal Leclerc.

Des panneaux d'affichage vont être installés pour plus d'explications pour les Jocondiens.

Une esplanade sera créée devant les boutiques avec bancs, arbres et jet d'eau.

Des paramètres lumineux seront installés pour un temps d'arrêt automobile limité.

Les travaux commenceront le 29 mai pour une durée de trois mois.

### ➤ Point sur les poubelles rue des Martyrs

Rue des Martyrs face à Hutchinson : les riverains se plaignent des poubelles qui restent toute l'année sur le trottoir.

Gênantes pour les piétons, poussettes, les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées qui doivent descendre du trottoir pour les éviter, elles sont donc dangereuses.

Dans un premier temps, chaque riverain recevra un courrier avec la réglementation de **«non-respect des conditions de collecte de déchets» (voir texte en fin de compte rendu**

Si pas d'amélioration, Annie Bureau et Michel Peyrat iront voir les riverains pour une discussion à ce sujet afin de les responsabiliser.

A cet effet, le service technique de notre ville envisage de réaliser une zone encadrée au niveau des armoires électriques sur la rue perpendiculaire P. Mendes France.

### ➤ Point sur le parcours des curiosités Jocondiennes

Le parcours présenté par Mmes BUREAU, BORDOGNA et Mr PEYRAT a été validé par Valérie Turot. Cette dernière doit présenter notre projet au Maire.

Il est proposé d'installer sur le parcours des panneaux identiques pour un visuel uniforme.

Valérie Turot nous donnera plus d'informations, au plus tard, lors de la réunion plénière du mois de septembre.

### ➤ Embellissement de murs

L'idée d'embellir des murs dans la ville a été exposée lors de notre réunion.

\*Mur du passage couvert à côté de «Yankee Store» place Leclerc.

\*Angle du boulevard Jean Jaurès et la rue des Vaux (face au Lidl /suite démolition de la maison).

\*Angle du boulevard Jean Jaurès et la rue St Léger (démolition de la maison).

### ➤ Divers

Le panneau publicitaire central au carrefour des Trois Croix sera retiré et déplacé rue Gustave Eiffel.

Acquisition par la Mairie de la maison 9 rue Mirabeau. Nous préconisons d'y installer un parking.

Le bâtiment du commerce «version Privée» rue Aristide Briand a été également racheté par la Mairie.

## Conseils de quartier

---

L'ancienne maison Debrou devrait être démolie vers la fin d'année 2017.

Pour la prochaine réunion, qui aura lieu le **jeudi 6 juillet à 19h30 salle A**, Annie Bureau invitera Monsieur Ricateau Président de l'Union Commerciale

Fin de la séance 20h50

## **Texte portant sur le NON RESPECT DES CONDITIONS DE COLLECTE DE DECHETS**

Si vous ne respectez pas les conditions de la collecte des déchets (jour, horaire, tri) vous risquez une amende forfaitaire de:

\*35€ si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constant d'infraction ou (l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant).

\*75€ au-delà de ce délai.

A défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 150€.

**Si vous laissez un conteneur ou un bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 750€ (voir 3750€ s'il s'agit de déchets professionnels).**

## **AGENDA – CALENDRIER**

**Prochaines réunions les jeudis 6 juillet à 20h00 - Salle A de l'Hôtel de Ville**

### **JOUE CONTACT**

Pour des dysfonctionnements ponctuels, des dégradations, appeler directement « Joué Contact » au **02 47 39 71 26** ou envoyer un courriel à « **joue.contact@jouelestours.fr** ».

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Rencontre des présidents et bureaux des associations sur demande.

**Annie Bureau**

Conseillère municipale déléguée

Présidente du conseil de quartier Joué Centre

**[a.bureau@ville-jouelestours.fr](mailto:a.bureau@ville-jouelestours.fr)**

